

Image not found or type unknown



Les éléments du fonds pouvant être donnés en location-gérance

Fiche pratique publié le 07/11/2013, vu 423 fois, Auteur : [Assistant-juridique.fr](#)

La location-gérance peut porter sur un fonds de commerce dans son ensemble ou sur plusieurs éléments de celui-ci, dès lors que parmi ceux-ci il y a la clientèle.

Sauf clause contraire, le matériel et l'outillage sont compris dans le périmètre de la location-gérance.

Le contrat peut néanmoins prévoir la vente du matériel et du mobilier au locataire-gérant avec une clause de rachat par le propriétaire en fin de bail.

[Accéder au guide](#)